

## CONSEIL 6 : JE PRATIQUÉ LE COMPOSTAGE

**Objectif : - 40 kg de déchets par an et par personne**

### Ce que je peux mettre au compost

Les déchets de cuisine : coquilles d'œufs écrasées, épluchures, restes de fruits et légumes, sachets de thé, marc et filtres de café, coquillages broyés, agrumes (coupés fins et en faible quantité)

Les déchets de jardin : feuilles, tontes de pelouse (faible quantité), tailles et branchages de haie, fleurs et plantes coupées, paille et foin, écorces d'arbres.

Autres déchets : sciure et copeaux de bois, papiers et cartons (fragmentés), essuie-tout sans produit d'entretien

### Ce que je ne peux pas mettre au compost

Mégots de cigarettes, charbon de barbecue, poussière d'aspirateur, tous les matériaux non biodégradables, déchets d'animaux domestiques, déchets carnés, poisson, laitages, graines et noyaux.

### Où installer le composteur ?

- A l'abri du vent (ex : derrière une haie)
- A un endroit ombragé (ex : sous un arbre)
- Au contact direct de la terre ameublie (facilite la circulation des organismes entre le sol et les matières en décomposition)
- Eviter les endroits où l'eau pourrait stagner

